

Règlement jeu Concours Photos

Instagram

ARTICLE 1 – ORGANISATION DU JEU

La Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton, association de loi 1901, SIRET 34302263800047, dont le siège social se trouve au 02 avenue de l'université 33400 Talence et représentée par Guillaume Guerder en qualité de Président organise un jeu concours gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu concours photo Instagram ».

Ce Jeu est organisé sous forme de concours photo.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce Jeu gratuit est ouvert à toute personne physique à l'exception des personnels élus et salariés de la ligue.

Le seul fait de participer à ce Jeu implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement.

ARTICLE 3 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Ce jeu est de type concours photo, sur le thème du badminton en général.

La participation au Jeu s'effectue de la manière suivante :

- La personne doit être abonnée au compte Instagram de la Ligue Nouvelle-Aquitaine
- Doit identifier un ami
- Peut reposer en story le post du concours et identifier la ligue Nouvelle-Aquitaine
- Envoyer par message privé sur le compte de la Ligue sa photo

Une seule participation est autorisée

Les éléments suivants seront demandés avec la photo dans le message : nom / prénom / date de naissance

Ces éléments ne serviront que pour le bon fonctionnement du jeu, ils seront supprimés 3 mois après l'attribution du résultat.

ARTICLE 4 – DESIGNATION DES GAGNANTS

Le principe du jeu est basé sur l'éclat et l'originalité, et la beauté de la photo. Les salariés de la ligue Nouvelle-Aquitaine se réservent le droit de juger les meilleures photos selon eux sans favoritisme. Les quatre meilleures images seront postées en story et soumis au vote de la communauté afin d'élire le gagnant et le second.

La fin de prise en compte des résultats est fixée au 13/04/2023 à 00h

Le vainqueur sera annoncé le 21/04/2023.

En cas d'égalité, l'ordre de sélection sera le suivant :
Tirage au sort

Les quatre meilleures images recevront une récompense.

Les gagnants seront contactés directement en réponse à leur message privé, par la Ligue dans un délai de 2 jours après le tirage au sort. Un post en story sera fait pour annoncer les vainqueurs.

ARTICLE 5 – DOTATION

La dotation est d'une raquette (Victor AuraSpeed 11B) pour le premier et deux boîtes de volant Victor pour le deuxième, des places pour le VICTOR Future Series Nouvelle-Aquitaine 2023 pour le 3^e et 4^e.

En cas de force majeure, la société organisatrice se réserve le droit d'annuler le lot gagné sans contrepartie.

ARTICLE 6 – IDENTIFICATION DES GAGNANTS ET ELIMINATION DE LA PARTICIPATION

Les participants autorisent la vérification de leur identité et de toutes les informations figurant sur leur message de participation.

De même, le non-respect du présent règlement ainsi que toute fraude ou tentative de tricherie, quelles que soient ses modalités, entraînera l'élimination pure et simple de la participation de son auteur.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITES

La participation implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage et risques de contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau. La ligue décline toute responsabilité directe ou indirecte en cas de mauvaise utilisation ou d'incident lié à l'utilisation de l'ordinateur, à l'accès à Internet, à la maintenance ou à un dysfonctionnement des serveurs du Jeu, de la ligne téléphonique ou de toute autre connexion technique, à l'envoi des mails à une adresse erronée ou incomplète. Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte.